

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CONCERNANT LES MATÉRIAUX ET DES OBJETS
DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

Le Fabricant:

Dinamic Verpakkingen NV
Dendermondsesteenweg 179
B-9300 Aalst

Déclare que les produits décrit ci-dessous:

**6, DS83 PP, 3/60, DS97 PP, 108R30 PP, 108R35 PP, 108R45 PP, 108R50 PP, 108R55 PP, 108R93 PP,
DS108R PP, 183R45 PP, 183R63 PP, 183R89 PP, DS183R PP, 114Q61 PP, DS114Q PP**

, qui sont fournis à **WAL'EPICES (Rue de l'Eperonnerie 12, B-4041 Milmort)** :

sont conformes à la législation belge AR du 11/05/92 et AR du 03/07/05 et aux règlements européens (CE) n° 1935/2004, n° 2023/2006, n° 10/2011(PIM) avec ses amendements, n° 1169/2011 et n° 2025/40 du 19 décembre 2024 pour tous les denrées alimentaires:

Matériel	Ethanol 10%	Acide acétique 3%	Huile d'olive
PP	1,1 mg/dm ²	1,8 mg/dm ²	3,7 mg/dm ²

**Immersion pendant 10 jours à 40°C (Belgische Verpakkingsinstituut, Rapport FCM-22.007). Le migration globale est inférieure à 10 mg/dm² ou 60 mg/kg (EG n° 1935/2004, EG n° 10/2011).*

Matériel	Ethanol 10%	Acide acétique 3%	Ethanol 95%	Isooctane
PS	3,1 mg/dm ²	3,9 mg/dm ²	3,1 mg/dm ²	1,8 mg/dm ²

**Pour des raisons pratiques, le PS ne peut pas être testé avec l'huile d'olive. Par conséquent, on utilise des simulant et des conditions d'essai alternatifs : ethanol 95% (10 jours à 40°C) et isooctane (2 jours à 20°C) (Belgische verpakkingsinstituut, Rapport FCM-22.007). Le migration globale est inférieure à 10 mg/dm² ou 60 mg/kg (EG n° 1935/2004, EG n° 10/2011).*

Les résultats au-dessus sont représentatifs d'un stockage de longue durée à température ambiante ou inférieure, inclusif le chauffage à 70°C pour une durée maximale de 2 heures ou à 100°C pour une durée maximale de 15 minutes.

Rapport d'emballage : 6 dm²/kg de denrées alimentaires.

Tous les emballages en PP conviennent à un usage multiple conformément au rapport d'essai FCM-25.120 (IBE-BVI group) pour tous les types de denrées alimentaires. La limite de migration globale est inférieure à la limite maximale de 10 mg/dm² pour tous les simulants et montre une stabilité entre le premier et le troisième essai de migration. Cette condition d'essai représente un usage répété pour tout stockage de longue durée à température ambiante ou inférieure, y compris l'utilisation en conditions de remplissage à chaud (hot-fill) et/ou un chauffage à une température comprise entre 70°C et 100°C pour une durée maximale de $T = 120/2^{((T-70)/10)}$ minutes.

Les additifs « dual use » suivants peuvent être présents dans la matière première PP :

E 471: Mono- and Diglycerides of Fatty Acids

E 470a : Calcium salts of Fatty Acids

Les additifs « dual use » suivants peuvent être présents dans la matière première PS :

Titanium Dioxide (CAS 0013463-67-7), Polyethylglycol Monoalylether (CAS 0068439-49-6), Polydimethylsiloxane (CAS 63148-62-9), Sorbic Acid (CAS 110-44-1), Calcium Carbonate (CAS 0047 1 -34-1), Stearic Acid (CAS 000057-11-4)

Les matériaux suivants avec limitation/spécification peuvent être présents dans la matière première PP:

Désignation	Limitation
9,9-bis(methoxymethyl)fluorene	SML = 0,05 mg/kg
Cyclohexanedicarboxylic acid, calcium salt	SML = 5 mg/kg
Zinc Stearate	SML = 5 mg/kg
Aluminium	SML = 1 mg/kg
2,2'-methylenebis(4,6-di-tert-butylphenyl) lithium phosphate	SML = 5 mg/kg
Lithium (as part of 2,2'-methylenebis(4,6-di-tert-butylphenyl) lithium phosphate)	SML = 0,6 mg/kg

Les matériaux suivants avec limitation/spécification peuvent être présents dans la matière première PS:

Désignation	Limitation
Zinc and zinc salts	SML = 5,0 mg/kg
Butadien	SML = 1,0 mg/kg
Octadecyl-3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate	SML = 6,0 mg/kg
2,4-Bis(octylthiomethyl)-6-methylphenol	SML = 5,0 mg/kg
2-Ethylhexanol	SML = 0,05 mg/kg
n-Octylphosphonic acid	SML = 0,05 mg/kg
Tetrakis(2,4-di-tert-butylphenyl)-4,4'-biphenylen-diphosphonit	SML = 18,0 mg/kg
Barium	SML = 1,0 mg/kg

L'utilisateur final conserve la responsabilité de tester cet emballage sous ses conditions d'emploi prévues et de l'utiliser dans le respect des prescriptions. Dinamic ne peut être tenue pour responsable d'un usage erroné de ses produits.

Dinamic est certifié BRC.

Fait à Alost, 11/08/2026.

Valable pour 2 ans.

Jan Bosteels

